

L'ALLONGEMENT DE LA JEUNESSE EST-IL ATTRIBUABLE À LA PRÉCARISATION DE L'EMPLOI? EXAMEN DE LA QUESTION DANS UN CONTEXTE QUÉBÉCOIS

CHARLES FLEURY

Résumé. Cet article examine les modalités d'entrée dans l'âge adulte de deux cohortes de jeunes québécois, nés entre 1942 et 1951 (génération lyrique) et entre 1962-71 (génération X). Examinant l'effet net de la précarisation du marché du travail à partir des données rétrospectives de l'Enquête sociale générale de 2001, il tente plus spécifiquement de savoir jusqu'à quel point les mutations économiques des années 1980-90 permettent d'expliquer le phénomène d'allongement de la jeunesse et de la désynchronisation des parcours de vie. L'analyse montre qu'en définitive, la précarisation de l'emploi semble assez peu liée à ces mutations des parcours de vie. Ces mutations s'expliqueraient en fait davantage par des transformations de nature non-économique telles que l'allongement des études et l'assouplissement de certaines contraintes normatives au sein de la société québécoise.

Mots-clefs: Jeunesse; transition du parcours de vie; mutations économiques; génération

Abstract. This article examines the mode of entry into adulthood of two cohorts of young Quebecers born between 1942–1951 (lyric generation) and between 1962–1971 (X generation). Examining the net effect of labour market casualization with the help of the General Social Survey 2001's retrospective data, the goal of this paper is to answer this specific question: to what extent do the 1980–90 economic mutations explain the extension of youth and the desynchronization of life courses? The analysis reveals that the casualization of employment is not highly related to the mutations of life courses. In fact, the desynchronization of life courses can be better explained by noneconomic transformations such as the longer length of education and the easing of certain normative constraints within Quebec society.

Keywords: Youth; life course transitions; economic shifts; generation

Dans les discours sur la modernité, les thèses sur la déstandardisation et l'individualisation des parcours de vie occupent une place importante (Brückner et Mayer 2005; Heinz 2003; Beck 1992). Selon ces dernières, les parcours de vie des Occidentaux se caractériseraient maintenant par un haut niveau d'individualisation, de différenciation, de risque et d'incertitude. Institutionnellement moins contraints, ils laisseraient une plus grande liberté de choix aux individus. À en croire Beck (1992), ces nouveaux parcours deviendraient autoréflexifs, c'est-à-dire que ce qui était autrefois le produit de déterminations sociales, deviendrait objet de choix et d'élaboration personnelle. Il en résulterait des existences plus variées, contradictoires, chaotiques et incertaines, mais aussi plus riches et plus contrastées.

Si pendant quelque temps les thèses liées au changement de valeurs dans les sociétés occidentales furent à l'avant-plan pour expliquer ce phénomène (Inglehart, 1993), il semble que depuis le début des années 1990, l'explication économique ait pris de plus en plus de place (Brückner et Mayer 2005). « What some viewed in the 1970s and 1980s as widening pathways due to new options were reinterpreted in the 1990s as difficult adaptations to external constraints » (Brückner et Mayer 2005: 30). Selon cette thèse, la plus grande incertitude du marché du travail, liée notamment à la globalisation de la finance, à l'augmentation de la compétition internationale et à la déréglementation des marchés, aurait eu des impacts majeurs sur les parcours de vie des individus. Non seulement les parcours professionnels seraient moins stables et moins prévisibles, mais les autres sphères de la vie, dont notamment la famille, connaîtraient des modifications importantes. Par exemple, on constaterait que les nouvelles générations entreraient dans l'âge adulte plus tardivement et de manière moins synchronique qu'auparavant, rendant dès lors le travail des deux conjoints de plus en plus nécessaire.

Le présent article examine cette question dans un contexte québécois. Étudiant plus spécifiquement la transition vers l'âge adulte au sein de deux cohortes québécoises, il cherche à déterminer dans quelle mesure le phénomène d'allongement de la jeunesse est lié aux mutations économiques des dernières décennies et à la plus grande précarisation de l'emploi. Par transition vers l'âge adulte, nous entendons le passage de quatre transitions importantes, soit l'insertion professionnelle, le départ du foyer parental, l'entrée en union et l'entrée dans la parentalité. Nées entre 1942–1951 et entre 1962–1971, les deux cohortes que nous étudions correspondent respectivement à la génération « lyrique » de Ricard (1992) et à la génération « X » de Coupland (1993). Celles-ci se distinguent par des modalités d'insertion professionnelle fort différentes : alors que la plus vieille cohorte s'est insérée en emploi au cours d'une

période de prospérité économique marquée par l'emploi stable et bien rémunéré, la plus jeune l'a fait durant une période marquée par le chômage et la précarité de l'emploi, situation qui a conduit plusieurs auteurs à parler d'une génération sacrifiée (Deniger 1991; Dumont 1986). En règle générale, la situation professionnelle de cette dernière cohorte s'est nettement améliorée avec le temps. Encore aujourd'hui, cependant, elle ne jouit pas des mêmes conditions que ses prédécesseurs : elle demeure surreprésentée dans les catégories de sous emploi (chômage et travail à temps partiel involontaire), connaît davantage d'interruptions de travail de nature économique et jouit de conditions de travail et de revenus moins avantageux (Fleury 2007; Hamel 2003; Gauthier 1996). La question que nous souhaitons examiner dans le présent article vise à cerner l'effet que cette situation professionnelle a eu sur sa transition vers l'âge adulte.

L'ALLONGEMENT DE LA JEUNESSE

De manière générale, on s'entend pour dire que la transition vers l'âge adulte est marquée par quatre moments forts : le départ de la famille d'origine, l'entrée dans la vie professionnelle, la formation du couple et l'entrée dans la parentalité. Faisant plus ou moins écho aux thèses sur la déstandardisation et l'individualisation des parcours de vie, les sociologues de la jeunesse observent que, depuis quelques décennies, ces étapes sont franchies plus tardivement et de manière moins synchronique qu'auparavant (Galland 2004; Gauthier 2003; 1994). On qualifie ce phénomène d'allongement de la jeunesse.

Anciennement, nous dit Galland, « rien ne sépar[ait] vraiment l'enfance de l'adolescence, et la jeunesse en tant que telle ne se distingu[ait] pas de cette dernière » (Galland 2004 : 137). Non seulement on s'insérait en emploi assez rapidement, mais le départ du foyer parental et l'entrée en union suivaient relativement vite cette première transition, s'ils ne se produisaient pas de manière simultanée. Pour sa part, la conciliation entre le travail et la famille prenait la forme de la spécialisation de genre : l'homme exerçait son rôle sur le marché du travail, la femme l'exerçait au sein de la sphère domestique. Dès lors, le passage à l'âge adulte se différençait nettement selon le genre, l'insertion professionnelle stable étant ni plus ni moins une condition *sine qua non* à la plupart des transitions pour les hommes, le mariage étant la condition pour les femmes.

Ce modèle d'entrée dans l'âge adulte, qui prévalait également au Québec (Beaujot 2004; Ravanera et al. 2003; Beaupré et Le Bourdais 2001) aurait subi une profonde transformation au cours de la seconde

moitié du 20^e siècle. Selon Galland (2004), cette transformation comporterait trois traits majeurs : un retard de plus en plus marqué de l'âge du franchissement des principales étapes permettant d'accéder au statut d'adulte; une désynchronisation de ses différents seuils et une homogénéisation selon le genre (Galland 2004). Concernant le premier trait, on observe que depuis quelques décennies, les nouvelles générations s'insèrent moins rapidement sur le marché du travail et qu'elles quittent le domicile familial plus tardivement. De même, elles mettent plus de temps avant de former un couple stable et d'entrer dans la parentalité. En ce qui concerne le deuxième trait, ce sont trois nouvelles phases qui auraient vu le jour : une phase « post-adolescente », caractérisée par un prolongement de la cohabitation familiale après les études; une phase de « jeunesse », consistant en une période d'indépendance résidentielle non immédiatement accompagnée de l'entrée dans un rôle conjugal; et une phase de « pré-adulte » se traduisant par un report de la naissance du premier enfant après la mise en couple. Enfin, par rapport au troisième point, on observe que si les femmes continuent à entrer dans l'âge adulte plus précocement que les hommes, les différences sont moins nettes qu'elles ne l'étaient auparavant. En outre, l'insertion professionnelle deviendrait une condition de plus en plus essentielle à l'entrée dans l'âge adulte chez les femmes (Galland 2004; Blossfeld et Drobnic 2001; Ravanera et al. 1998). Ceci est d'ailleurs concomitant à deux autres transformations récentes qui ont touché la famille au cours des dernières décennies : la montée des couples à deux revenus et la précarisation des unions.

Préférant parler d'« emerging adulthood » pour qualifier la nouvelle période d'expérimentation située entre l'adolescence et l'âge adulte, Arnett (2003; 2001; 1998) soutient pour sa part que c'est toute la pertinence des différentes transitions pour marquer le passage vers l'âge adulte qui est aujourd'hui remise en question.

The conception of the transition to adulthood held by the current generation of young people in the majority of cultural American society rejects marriage and other role transitions as essential markers of adulthood, in favour of criteria that are distinctly individualistic. (Arnett 1998 : 296)

En fait, selon l'auteur, pour les nouvelles générations, l'âge adulte se définirait davantage par des traits de caractère — comme la responsabilité individuelle, l'indépendance dans la prise de décision et l'indépendance financière — que par des statuts normatifs issus de l'insertion professionnelle, du départ du foyer parental, de l'entrée en union et de l'entrée dans la parentalité.

Peu importe leur forme, ces transformations ont été expliquées par différents facteurs tels que l'augmentation des niveaux de scolarité (De

Coninck et Godard 1992; Becker 1991) et le changement de valeurs au sein des sociétés occidentales (Elliott 1996; Inglehart 1993; Shaw 1985). De plus en plus, cependant, les difficultés économiques sont pointées du doigt. Associant ces difficultés à des facteurs démographiques, Easterlin (1987) conclut d'ailleurs qu'il s'agit là de la principale explication des changements intervenus chez les baby-boomers américains.

The theory and evidence presented here helps explain these puzzles. The deteriorating labor market conditions of baby boomers ... has forced them to abandon traditional norms in an effort to maintain their ex post economic status. The adjustments they have made appear in fact to have been successful in achieving their goal; hence, the apparent affluence of the baby boomers. This prosperity, however, has been purchased at the expense of family life, and has thus engendered greater psychological stress. (Easterlin 1987 : 182)

D'après l'auteur, ces difficultés économiques ont conduit les baby-boomers américains à adopter de nouvelles stratégies familiales. Alors que certains ont choisi de ne pas se marier et de ne pas avoir d'enfants, ceux qui, malgré tout, ont décidé d'en avoir, les ont eus à un âge plus tardif et en moins grand nombre, comptant d'ailleurs davantage sur le travail salarié des femmes pour subvenir à leurs besoins. Ces observations rejoignent plusieurs études récentes à propos de cette problématique. Par exemple, à partir d'un modèle économétrique complexe, Dormont et Dufour-Kippelen (2000) ont observé une association nette entre la précarité professionnelle et le report de l'autonomie résidentielle, faisant ainsi écho à maintes études en lien avec cette problématique (Whittington et Peters 1996; Côté et Allahar 1996; Bozon et Villeneuve-Gokalp 1995; Galland 1984). Concernant l'entrée en union, les travaux de Clarkberg (1999) et Oppenheimer (1994) ont montré l'importance du lien existant entre la précarité professionnelle des hommes et le report du mariage, observations qui ont été confirmées plus tard par Mills et Blossfeld (2003), lesquels ont également observé un effet important sur la transition vers la parentalité. Utilisant les données des enquêtes longitudinales menées dans différents pays occidentaux, ces auteurs ont observé que dans la plupart de ces pays, l'insécurité économique croissante a conduit un bon nombre de personnes à retarder leur entrée en union et leur entrée dans la parentalité. Chez les hommes, l'effet fut pratiquement le même partout, ceux-ci retardant presque unanimement ces deux transitions, alors que chez les femmes, l'effet fut plus mitigé, suivant les différents types de régime providentiel.

Néanmoins, cette explication essentiellement économique est critiquée. À ce propos, les travaux de Goldscheider et de ses collaborateurs

sur l'autonomie résidentielle et l'entrée en union sont particulièrement intéressants. Ceux-ci montrent que le départ du foyer parental est davantage lié au désir d'autonomie (Goldscheider et Torr 2007; Goldscheider et Goldscheider 1994) et que l'insertion professionnelle stable est un facteur de moins en moins important pour expliquer le report du mariage chez les nouvelles générations.

Employment and other measures of men's economic status have become substantially less predictive of marriage.... Although the concerns of scholars such as Wilson and Oppenheimer about the effect of the labor market on family formation are not misplaced, other factors have clearly come to the fore. In particular, we find that among contemporary young men, values are important indicators of future actions. Our indirect indicators of attitudes appear to have a stronger influence in shaping young men's transition to marriage in the baby bust cohort than in baby boom cohort. (Sassler et Goldscheider 2004 : 161)

En somme, sans nier le fait que les difficultés économiques ont pu modifier les modalités d'entrée dans l'âge adulte de certaines personnes, les auteurs montrent que ce facteur est peu important dans l'explication plus générale des changements liés à cette transition. À l'heure actuelle, les études qui ont porté sur cette thématique nous laissent croire qu'il pourrait en être ainsi au Québec. Par exemple, examinant les modalités de départ du foyer parental, Beaupré et Le Bourdais (2001) ont observé que l'insertion professionnelle n'était pas liée de manière significative à la survenue de cette transition chez les générations nées entre 1926–1970. Surprises d'un tel résultat, elles ont émis l'hypothèse que cela puisse s'expliquer par des contextes et des comportements différents d'une génération à l'autre. Selon Molgat (2003), Mitchell et al. (2002), Ravanera et al. (1995) plusieurs facteurs non-économiques concourraient au report de cette transition, dont une offre scolaire plus accessible dans les régions et des attitudes parentales plus flexibles et plus tolérantes.

Dans la même veine, Mongeau et al. (2001), qui se sont intéressées aux modalités d'entrée en union des hommes et des femmes âgés de 25 à 69 ans en 1995, ont constaté que le déclin du mariage depuis quelques décennies ne pouvait pas s'expliquer uniquement par les difficultés économiques des jeunes générations. Celles-ci constataient en fait que la propension au mariage des hommes baissait de manière régulière des plus vieilles aux plus jeunes cohortes, et ce, « peu importe la trajectoire professionnelle suivie », les amenant à conclure que la précarité économique « ne saurait à elle seule expliquer la baisse de la popularité du mariage » (Mongeau et al. 2001 : 23). Plus qu'une forme d'union « bon marché », la montée de l'union libre témoignerait, selon plusieurs obser-

vateurs, de nouvelles valeurs plus libérales et plus égalitaires au sein des nouvelles générations (Kerr et al. 2006; Lapierre-Adamcyk et al. 1999; Dumas et Bélanger 1997). Fait intéressant, Kerr et al. (2006) constatent à cet égard qu'au Québec — contrairement au reste du Canada — les couples non mariés présentent une plus forte participation sur le marché du travail, un plus faible taux de pauvreté et des revenus plus élevés. Un tel résultat contredit l'idée selon laquelle l'union libre serait une forme d'union pour les personnes moins bien insérées professionnellement.

Concernant la parentalité, enfin, Lapierre-Adamcyk et Lussier (2003) montrent bien que le report de l'entrée dans la parentalité et la baisse de la fécondité ne résultent pas simplement des mutations du marché du travail. Selon elles, non seulement les nouvelles générations ont bien intégré l'idée selon laquelle mettre des enfants au monde doit résulter d'un choix personnel contribuant à l'épanouissement personnel, mais elles ont une plus grande conscience que l'enfant constitue une responsabilité, comportant des coûts directs et indirects, et entrant en concurrence avec d'autres valeurs comme la consommation et les loisirs. Ces observations vont dans le sens de nombreuses autres études canadiennes qui ont montré que la baisse de la fécondité était largement attribuable au développement des moyens de contraception et aux formes plus souples de cohabitation, plus libérales, mais moins favorables à l'entrée dans la parentalité (Beaujot 2000; Lapierre-Adamcyk et al. 2003).

Malgré l'intérêt de ces études, elles ne permettent pas de répondre entièrement à notre interrogation. La plupart d'entre elles ne mesurent pas l'effet net de l'insertion professionnelle sur les diverses transitions vers l'âge adulte de chaque cohorte québécoise. Et lorsqu'elles le mesurent, elles ne le font que pour une transition particulière, en plus de s'appuyer sur des données plus ou moins récentes¹ (Mongeau et al. 2001). De même, elles ne portent pas spécifiquement sur nos deux cohortes de baby-boomers, lesquelles affichent des parcours professionnels fort différents. Or, une étude plus spécifique de ces deux cohortes nous apparaît des plus pertinentes dans la mesure où le sort réservé à chacune de ces cohortes a fait couler beaucoup d'encre au Québec, alimentant notamment toute une littérature générationnelle. Répondre à notre question, c'est donc savoir dans quelle mesure le phénomène de l'allongement de la jeunesse est attribuable à la précarisation de l'emploi, mais c'est également savoir jusqu'à quel point la génération X a été économiquement contrainte de repousser sa transition vers l'âge adulte.

En somme, l'objectif du présent article est double. D'une part, il s'agit d'examiner les modalités d'entrée dans l'âge adulte de diverses

1. Les données utilisées par Mongeau et al. (2001) datent de 1995. À l'époque, les plus jeunes de la cohorte 1960–69 n'avaient que 26 ans.

cohortes québécoises afin de savoir dans quelle mesure le phénomène d'allongement de la jeunesse caractérise les parcours de la génération lyrique et de la génération X. D'autre part, il convient de mesurer l'effet du parcours professionnel sur les modalités d'entrée dans l'âge adulte de nos deux cohortes, et ce, afin de voir si l'allongement de la jeunesse est lié à la précarité professionnelle. Puis, à partir des résultats obtenus, nous discutons également des autres causes pouvant expliquer ce phénomène.

MÉTHODOLOGIE

Notre analyse s'appuie sur les données québécoises de l'Enquête rétrospective sur la famille de Statistique Canada (Enquête sociale générale, cycle 15).² Menée en 2001, cette enquête visait à récolter des informations sur l'itinéraire familial et professionnel des Canadiens âgés de 15 ans et plus. Cette enquête s'avère intéressante pour répondre à une interrogation comme la nôtre, et ce, à plusieurs points de vue. Non seulement constitue-t-elle une des rares enquêtes permettant de suivre plusieurs cohortes de manière simultanée, mais elle fournit des informations particulièrement riches concernant les parcours résidentiels, professionnels, matrimoniaux et génésiques de ces diverses cohortes. Grâce à cette enquête, il est possible de suivre la chronologie et les modalités du départ du foyer parental, des emplois, des interruptions de travail (trois mois et plus), des unions et des parcours génésiques des individus. Cette enquête comporte néanmoins d'importantes limites qui en réduisent sensiblement les possibilités analytiques. Deux limites doivent être mentionnées : l'absence d'informations relatives au revenu à travers le temps et des données incomplètes quant aux parcours éducationnels des répondants. Tout en étant conscient de l'utilité de telles informations pour notre propos, nous croyons qu'il est possible de contourner leur absence. Concernant les informations relatives au revenu, nous pensons que de s'intéresser à l'instabilité professionnelle permettra, dans une certaine mesure, de saisir la diversité des revenus, plusieurs études ayant mis en lumière le lien existant entre ces deux variables (Galarneau 2005; Kapsalis et Tourigny 2004). Par rapport aux parcours éducationnels, nous estimons être en mesure de contourner le problème en s'intéressant aux niveaux de scolarité, eux-mêmes liés à la durée des études (Ravanera et al. 1998).

2. La première partie de l'analyse a été réalisée à partir des fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sociale générale de 2001. Quant à la seconde partie, elle a été faite à partir des fichiers de microdonnées détaillées de la même enquête, fichiers qui étaient mis à notre disposition au Laboratoire-CIQSS de l'Université Laval. Nous en profitons pour remercier M. Franck Larouche, analyste au CIQSS, pour son soutien technique.

Dans le présent article, l'entrée dans l'âge adulte est définie à partir de quatre transitions importantes, soit l'insertion professionnelle, le départ du foyer parental, l'entrée en union et l'entrée dans la parentalité. Afin de ne pas tenir compte de la période particulière qu'est le travail durant les études, nous définissons le moment de l'insertion professionnelle comme étant l'âge au début de la première période d'emploi de six mois ou plus après la fin des études. Le départ du foyer parental est quant à lui défini en fonction de l'âge au moment du premier départ du foyer parental. En ce qui concerne l'entrée en union, elle correspond au début de la première cohabitation conjugale du répondant, peu importe que celle-ci se soit produite dans le cadre d'une union libre ou d'un mariage.³ Enfin, l'entrée dans la parentalité équivaut à l'âge à la naissance du premier enfant. En prenant ces différentes transitions comme reflets de l'entrée dans l'âge adulte, nous sommes bien conscient d'étudier des marqueurs qui ont été sérieusement remis en question par un auteur comme Arnett (1998). Sans nier l'importance de ses critiques, nous justifions notre choix par le fait que le report de ces transitions a conduit certains observateurs à aboutir à une explication économique des changements. Il va sans dire, cependant, que lorsque nous parlerons d'âge adulte, nous ne nous demanderons pas si les individus se considèrent ou non comme des adultes. Il s'agit là d'une limite importante de notre recherche.

L'analyse que nous proposons comporte deux parties. Il convient, dans un premier temps, d'examiner la vitesse d'entrée dans l'âge adulte de la génération X et de la génération lyrique en regard des autres cohortes québécoises nées entre 1922 et 1981.⁴ Un tel exercice nous permettra de vérifier jusqu'à quel point les thèses de l'allongement de la jeunesse, de l'homogénéisation selon le genre et de la déstandardisation des parcours de vie se vérifient dans un contexte québécois, mais également de replacer nos deux cohortes dans un contexte historique plus étendu. Le 20^e siècle ayant été marqué par trois périodes économiques différentes, soit les périodes pré-fordiste (avant 1950), fordiste (1950–1975) et post-fordiste (1975–...) (Mayer 2001), cette analyse nous permettra donc de mieux apprécier les changements intervenus en matière d'entrée dans l'âge adulte.

La seconde partie vise plus spécifiquement à étudier l'effet de la précarité économique sur les principales transitions vers l'âge adulte. Il s'agit plus précisément de savoir dans quelle mesure les parcours pro-

3. Comme notre analyse le montrera plus loin, le mariage nous semble être un marqueur de moins en moins pertinent pour définir l'âge adulte, les nouvelles générations délaissant fortement cette forme d'union au profit de l'union libre.

4. Six cohortes de naissance ont été définies : la cohorte 1922–31, la cohorte 1932–41, la cohorte 1942–51, la cohorte 1952–61, la cohorte 1962–71 et la cohorte 1972–81.

fessionnels différents de la génération lyrique et de la génération X sont susceptibles d'expliquer le phénomène de l'allongement de la jeunesse. Ici, dans un souci de comparabilité, seuls les événements qui se sont produits avant l'âge de 31 ans seront étudiés. Les analyses s'appuieront sur les méthodes d'analyse des transitions et viseront à étudier la vitesse et les modalités d'entrée dans l'âge adulte au sein de chaque cohorte, afin de voir comment ces événements et leurs modalités ont varié selon les caractéristiques de l'insertion professionnelle des répondants. Les modèles d'analyse que nous utiliserons (modèles de Cox) permettront d'examiner le « risque instantané »⁵ de survenue d'un événement en fonction de plusieurs facteurs explicatifs et de mesurer l'effet net de chacun d'eux. Aussi, afin de rendre notre modèle d'analyse le plus exhaustif possible, nous tiendrons également compte du niveau de scolarité, de la classe sociale d'origine (définie à partir de la profession des parents lorsque l'individu avait 15 ans), de la région d'origine (rurale, petite ville ou grande ville), de la langue maternelle, de la religion, et, dans le cas du départ du foyer parental, de l'environnement familial durant l'enfance, c'est-à-dire du fait d'avoir vécu ou non au sein d'une famille biparentale jusqu'à l'âge de 15 ans.

Le choix de ces variables s'inspire des études portant sur les transitions vers l'âge adulte, lesquelles ont révélé un lien important entre ces différentes variables et la vitesse de déroulement des diverses transitions. En outre, elles ont montré que les personnes plus scolarisées, celles provenant de milieux économiques plus aisés et celles provenant de régions urbaines avaient tendance à repousser les principales étapes d'entrée dans l'âge adulte (Galland 2004; Mongeau et al. 2001; Beaupré et Le Bourdais 2001). De même, elles ont établi un lien entre l'origine culturelle des individus et leur vitesse d'entrée dans l'âge adulte, certaines transitions se faisant plus tardivement au sein de communautés culturelles spécifiques (Boyd et Pryor 1989). Enfin, ils ont mis en lumière le fait que les changements familiaux et l'instabilité conjugale des parents influençaient la vitesse du départ du foyer parental des enfants (White et Petersen 1995; Goldscheider et Goldscheider 1994).

L'ALLONGEMENT DE LA JEUNESSE : UNE RÉALITÉ QUÉBÉCOISE?

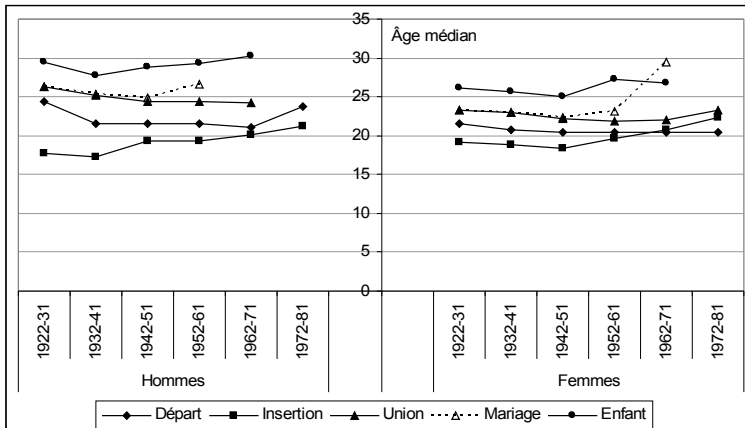
Nous présentons ici les résultats du premier volet de notre analyse, laquelle vise à examiner la vitesse d'entrée dans l'âge adulte des cohortes

5. Le « risque instantané » de survenue d'un événement représente la probabilité d'apparition d'un événement dans un intervalle de temps donné, sachant que l'événement ne s'était pas encore réalisé au début de l'observation.

québécoises nées entre 1922 et 1981. Ce volet analytique permet de déterminer jusqu'à quel point les thèses de l'allongement de la jeunesse, de l'homogénéisation selon le genre et de la déstandardisation des parcours de vie s'observent dans un contexte québécois. Bien que notre analyse porte sur l'ensemble des cohortes nées entre 1922–1981, notre commentaire s'attarde plus spécifiquement aux cohortes 1942–51 et 1962–71, lesquelles font l'objet d'une analyse plus poussée dans la seconde partie. L'objectif poursuivi est de replacer ces deux cohortes au sein du phénomène de l'allongement de la jeunesse.

Le graphique 1 présente l'âge médian de survenue des différents événements d'entrée dans l'âge adulte pour les cohortes de 1922 à 1981. Nous constatons que, de manière générale, chez les hommes comme chez les femmes, la cohorte 1962–71 se distingue relativement peu de la cohorte 1942–51, et ce, malgré un contexte d'insertion professionnelle différent. Non seulement l'âge médian du départ du foyer parental est demeuré sensiblement le même,⁶ il fut d'ailleurs plus précoce que celui observé au sein des cohortes plus anciennes, mais il en a également été

Graphique 1 – Âge médian de quelques transitions vers l'âge adulte au sein de différentes cohortes québécoises selon le genre, Québec.



Source : Exploitation des microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sociale générale de 2001, Statistique Canada.

Note : Pour certaines cohortes, l'âge médian n'était pas disponible en 2001, moins de 50% de leurs membres ayant connu l'événement.

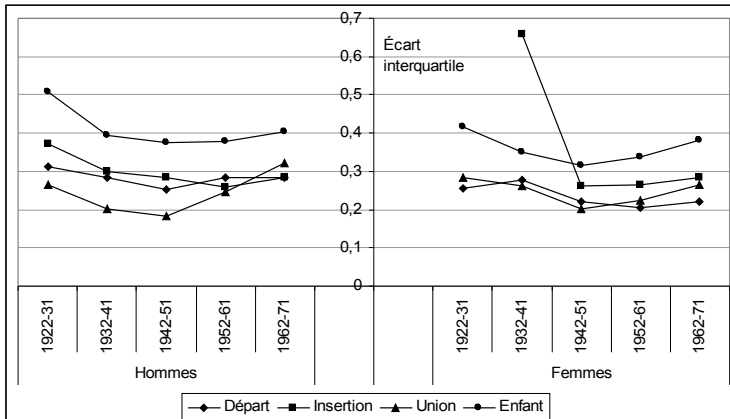
6. Ce résultat va dans le sens des résultats obtenus par Beaupré et al. (2006), bien que ces auteurs aient observé que, globalement, les plus jeunes cohortes quittaient le foyer parental plus tardivement. Les auteurs observaient en effet que les membres aînés de la Génération X étaient plus susceptibles d'avoir quitté la maison à 21 ans que ceux de la première vague de baby-boomers. C'est au-delà de 24 ans que la génération X était plus susceptible de quitter plus tardivement. Beaupré et al. soulignaient toutefois qu'ils étaient plus susceptibles d'effectuer un retour après un premier départ.

ainsi pour l'âge d'entrée dans la première union. Toutefois, certaines différences sont observables. D'une part, nous constatons que l'insertion professionnelle a été repoussée de près d'une année pour les hommes, et de près de trois chez les femmes. D'autre part, nous remarquons que si l'âge médian de l'entrée en union a été sensiblement le même pour nos deux cohortes, les modalités ont été passablement différentes, la cohorte 1962–71 étant nettement moins susceptible de l'avoir fait dans le cadre du mariage, ce qui confirme nombre de travaux québécois sur cette question (Mongeau et al. 2001; Lapierre-Adamcyk et al. 1999). Enfin, il apparaît assez clairement que l'âge d'entrée dans la parentalité a été largement repoussé, de près de deux années pour les hommes, et de près de trois années pour les femmes.

À première vue, ces résultats tendent à nuancer la validité des thèses sur l'allongement de la jeunesse pour nos deux cohortes. Nous constatons en effet que, chez les hommes en particulier, l'allongement de la jeunesse a davantage caractérisé les cohortes extrêmes (cohortes 1922–31, 1932–41 et 1972–81) que les cohortes nées entre 1942–1971. Certes, le mariage s'est produit plus tardivement. Mais compte tenu du fait que de plus en plus de couples ne se marient pas (Lapierre-Adamcyk et al. 1999), nous pouvons légitimement nous demander, à l'instar d'Arnett (2001; 1998), si un tel indicateur est encore pertinent pour mesurer l'entrée dans l'âge adulte. Ceci étant dit, il n'en demeure pas moins que l'allongement de la jeunesse ne se résume pas uniquement à la survenue plus tardive des différents événements, mais qu'il concerne également l'étalement de ces âges au sein des différentes cohortes. Or, comme l'indique le graphique 2, lequel présente l'écart interquartile relatif⁷ entre l'âge de survenue des événements d'entrée dans l'âge adulte du premier et du troisième quartiles (âges auxquels, respectivement, 25% et 75% des effectifs d'une cohorte ont connu l'événement étudié), il appert que cet écart est sensiblement plus élevé au sein de la cohorte 1962–71 qu'au sein de la cohorte 1942–51, ce qui va dans le sens des résultats obtenus par Ravanera et al. (2004) dans leur étude pancanadienne. En somme, la période de passage des différents événements d'entrée dans l'âge adulte se serait étalée sur un plus grand nombre d'années pour la cohorte 1962–71 que pour la cohorte 1942–51. Comparativement aux autres cohortes, c'est toutefois la cohorte 1942–51 qui se démarque des autres, en raison d'une plus grande standardisation dans le franchissement des différentes étapes menant à l'âge adulte. Ces étapes ont effectivement été franchies à des âges plus

7. Un tel indicateur permet de mesurer la dispersion des âges auxquels un événement est rencontré au sein de chaque cohorte. Il reflète l'écart existant entre l'âge au troisième quartile (A^{75}) et l'âge au premier quartile (A^{25}) par rapport à l'âge médian (A^{50}) de survenue de l'événement étudié au sein d'une cohorte donnée. La formule : $(A^{75} - A^{25})/A^{50}$.

Graphique 2 – Écarts interquartiles relatifs des âges de quelques transitions vers l'âge adulte au sein de différentes cohortes québécoises selon le genre, Québec.

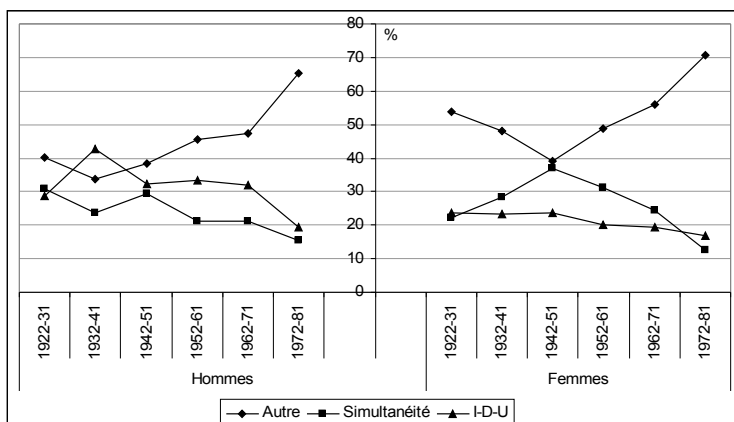


Source : exploitation des microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sociale générale de 2001, Statistique Canada.

similaires au sein de cette cohorte. Ces résultats montrent bien, à notre avis, que le modèle traditionnel d'entrée dans l'âge adulte dont nous parle Galland (2004) se rapportait à une période historique bien précise, soit la période fordiste pour reprendre l'expression de Mayer (2001).

Cette déstandardisation des parcours de vie apparaît également lorsque nous nous intéressons à la séquence de survenue des événements d'entrée dans l'âge adulte au sein des différentes cohortes. En fait, si le graphique 1 semble révéler que la séquence Insertion-Départ-Union dont nous parle Galland (2004) a été valide pour tous, le graphique 3 montre bien que cette séquence s'est moins rencontrée chez les plus jeunes cohortes, ce qui laisse sous-entendre un affaiblissement de l'importance de l'insertion professionnelle comme condition de survenue des autres transitions. De fait, les plus jeunes cohortes semblent avoir peu attendu d'être insérées en emploi pour quitter le foyer parental ou pour entrer en union. La séquence « insertion-départ-union » semble avoir été empruntée davantage par les hommes de la cohorte 1932-41 et les femmes de la cohorte 1942-51, ce qui rejoint encore une fois les observations de Ravanera et al. (2004) pour l'ensemble du Canada. Ainsi, pour la cohorte 1962-71, c'est près de 50% des hommes et plus de 56% des femmes qui n'ont pas emprunté un tel parcours, contre moins de 40% des hommes et des femmes de la cohorte 1942-51. Notons à ce propos que c'est au sein de cette dernière cohorte que s'observe la plus grande simultanéité d'événements, c'est-à-dire que deux ou trois des événements se sont produits au même moment. Cela est particulièrement marqué chez

Graphique 3 – Proportion d'individus qui empruntent¹ le parcours chronologique « Insertion-Départ-Union » au sein de différentes cohortes selon le genre, Québec.



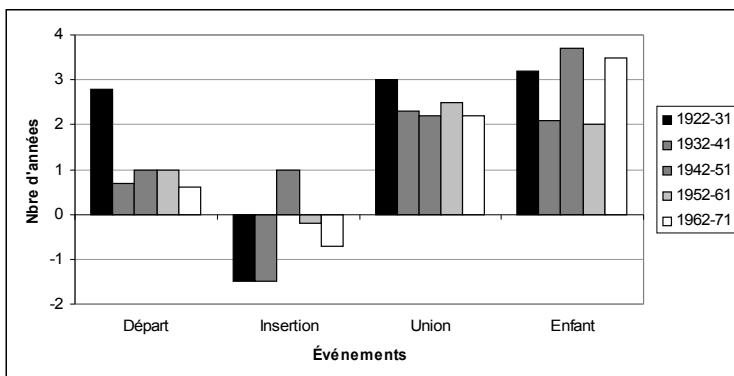
Source : exploitation des microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sociale générale de 2001, Statistique Canada.

Note ¹ : Ceux qui empruntent le parcours Insertion-Départ-Union se divisent en deux catégories : la catégorie « IDU » regroupe les individus pour qui le départ du foyer parental se produit véritablement après l'insertion professionnelle, mais avant l'entrée en union, alors que la catégorie « simultanée » regroupe les individus qui connaissent « théoriquement » un tel parcours, mais chez qui deux ou trois des événements se produisent de manière simultanée.

les femmes, ce qui semble indiquer que, pour elles, l'entrée dans l'âge adulte s'est concrétisée particulièrement rapidement.

Qu'en est-il finalement de l'homogénéisation selon le genre dont nous parle Galland (2004)? De manière générale, cette thèse tend à se vérifier partiellement (graphique 4). En fait, s'il est vrai que les diffé-

Graphique 4 – Différences entre l'âge médian des hommes et l'âge médian des femmes au moment des transitions vers l'âge adulte pour différentes cohortes, Québec, en années.



Source : exploitation des microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sociale générale de 2001, Statistique Canada.

rences ont eu tendance à s'atténuer en regard de la cohorte 1942–51 et des cohortes précédentes, il appert que concernant l'âge d'entrée dans la parentalité, les différences se sont accrues par rapport à la cohorte 1952–61, et n'ont diminué que faiblement par rapport à la cohorte 1942–51. Par ailleurs, il est important de souligner que, malgré la légère diminution des écarts, dans l'ensemble, les femmes de la cohorte 1962–71 ont continué à entrer dans l'âge adulte plus précocement que les hommes. Non seulement sont-elles entrées en union près de deux années plus tôt, mais elles ont eu leur premier enfant quelques trois années et demie plus tôt. En revanche, à la différence de la cohorte 1942–51, elles se sont insérées en emploi un peu plus tardivement que les hommes. Contrairement à eux, l'âge médian du départ du foyer parental fut d'ailleurs plus jeune que celui de l'insertion professionnelle, comme l'indiquaient d'ailleurs les graphiques 1 et 3.

L'ALLONGEMENT DE LA JEUNESSE : UNE CAUSALITÉ ÉCONOMIQUE?

Il nous reste maintenant à savoir dans quelle mesure la précarité de l'emploi permet d'expliquer le phénomène d'allongement de la jeunesse au sein de la cohorte 1962–71. Afin de répondre à cette question, nous avons procédé à une analyse multivariée du risque de connaître l'un ou l'autre des événements liés à la transition vers l'âge adulte. Cette analyse s'appuie sur différents modèles de Cox : il s'agit d'évaluer le risque instantané de connaître un événement lié à l'entrée dans l'âge adulte avant l'âge de 31 ans selon une série de caractéristiques susceptibles de précipiter la survenue de l'événement. Les coefficients de l'analyse sont présentés dans les tableaux 2 et 3 sous leur forme exponentielle (rapport de risque). Toutes les variables retenues sont entrées dans le modèle sous forme dichotomique ou polydichotomique, et les rapports de risque s'interprètent en fonction de la catégorie de référence, laquelle est omise de l'équation (en italique dans les tableaux). Lorsque le coefficient associé à une modalité est plus grand que 1, cela signifie que celle-ci accroît le risque de connaître l'événement par rapport à la catégorie de référence. Inversement, un coefficient plus petit que 1 indique que la catégorie réduit ce risque. L'effet sera d'autant plus net qu'il s'éloignera de cette valeur, peu importe le sens. Les effets sont jugés très significatifs lorsque la probabilité de rejeter l'hypothèse nulle est inférieure à 1%, significatifs lorsqu'elle est inférieure à 5% et faiblement significatifs lorsqu'elle est inférieure à 10%.

Le tableau 1 présente la distribution des variables indépendantes incluses dans nos modèles d'analyse. La variable relative au parcours pro-

Tableau 1 : Distribution de l'échantillon selon les différentes variables incluses dans l'analyse. En %.

	<i>Hommes</i>		<i>Femmes</i>	
	<i>1942-51</i>	<i>1962-71</i>	<i>1942-51</i>	<i>1962-71</i>
SCOLARITÉ (plus haut niveau atteint)				
Moins que DES	27,7	14,9	32,7	10,7
DES	18,9	14,9	17,6	16,8
Post-secondaire	21,8	37,6	27,9	40,4
Universitaire	31,7	32,6	21,8	32,2
CLASSE D'ORIGINE (selon profession des parents)				
Supérieure	11,5	26,9	16,4	26,4
Intermédiaire	20,2	25,5	20,7	27,2
Inférieure	55,9	35,2	52,1	31,9
Non déterminée	12,4	12,5	10,3	14,5
PARCOURS PROFESSIONNEL (avant 31 ans)				
Ne s'insère pas	5,3	4,8	13,3	10,1
S'insère sans précarité	82,2	74,7	79,3	68,8
S'insère avec précarité	8,5	16,6	5,0	16,5
Non déterminé	4,1	4,0	4,5	4,6
DÉPART DU FOYER PARENTAL (avant 31 ans)				
Ne quitte pas	7,0	5,6	5,1	2,9
Quitte au moins une fois	93,0	94,4	94,9	97,1
ENTRÉE EN UNION (avant 31 ans)				
N'entre pas en union	13,0	19,2	8,7	9,7
Entre en union libre	10,1	44,7	5,8	43,7
Se marie	76,9	36,1	85,5	46,6
ENTRÉE DANS LA PARENTALITÉ (avant 31 ans)				
N'a pas d'enfant	44,5	54,6	25,1	35,6
A au moins un enfant	55,5	45,4	74,9	64,4
ENVIRONNEMENT FAMILIAL (jusqu'à 15 ans)				
Biparental stable	86,4	80,6	85,4	78,3
Autre	13,6	19,4	14,6	21,7
RÉGION D'ORIGINE				
Rurale (-5000 h.)	42,6	24,5	31,7	25,1
Petite ville (5 000 à 99 999 h.)	26,3	44,8	32,9	44,9
Grande ville (100 000 h. et plus)	26,4	28,7	22,1	20,6
Non déterminée	4,7	2,0	13,3	9,4
LANGUE PARLÉE À LA MAISON				
Anglais	8,3	10,8	8,5	8,4
Français	85,6	80,6	86,7	84,7
Autre	6,0	8,6	4,9	6,9
RELIGION				
Aucune	7,3	10,4	4,9	6,7
Catholique	82,1	79,9	89,3	87,9
Protestant	5,2	4,4	5,8	5,5
Autre	5,5	5,3	—	—
Total (N)	350	422	433	483

Source : ESG 2001 (StatCan.), données détaillées exploitées au Centre Interuniversitaire Québécois de Statistiques Sociales.

fessionnel est une variable « variant dans le temps », c'est-à-dire que ses modalités sont susceptibles de varier au fur et à mesure que l'individu avance en âge. Concrètement, nous attribuions à tous les individus le statut « non inséré » à partir de leur naissance, et ce, jusqu'au moment de leur première insertion professionnelle (définie par l'occupation d'un emploi d'une durée de six mois ou plus après la fin des études). Une fois insérés en emploi, ils obtenaient le statut d'« inséré stable » ou d'« inséré précaire » en fonction du type d'insertion qu'ils connaissaient. Si les individus précaires le demeuraient par la suite, les individus « insérés stables » pouvaient toujours devenir « précaires », suivant leur parcours professionnel. Notons que par « précaire », nous entendons tout travailleur qui a occupé un emploi à temps partiel « involontaire » ou qui a connu une interruption de travail de nature économique (fermeture d'entreprise, mise à pied, etc.).

La particularité de notre analyse est qu'elle tient également compte de l'effet des autres transitions sur l'événement étudié. Cela s'avère particulièrement intéressant dans la mesure où nous ne pouvons mesurer l'effet de la précarité professionnelle sur la vitesse du départ du foyer parental, de l'entrée en union et de l'entrée dans la parentalité, mais également l'effet de ces transitions sur le risque de s'insérer en emploi. Une telle possibilité devrait nous permettre de poser quelques hypothèses supplémentaires sur l'importance de l'insertion professionnelle comme marqueur de l'entrée dans l'âge adulte. Ces variables « familiales » ont été incluses dans notre modèle d'analyse sous la forme de variables « variant dans le temps » : nous avons attribué les statuts « n'a jamais quitté le foyer parental », « n'est jamais entré en union » et « n'est jamais entré dans la parentalité » à tous les répondants à partir de leur naissance, et nous avons changé ces statuts dès que les transitions étaient vécues. Dans le cas de l'union, une personne pouvait passer de l'union libre au mariage. Concernant les autres variables incluses dans notre analyse, il s'agissait du niveau de scolarité (plus haut niveau de diplôme obtenu), de la classe sociale d'origine (profession des parents durant l'enfance), de la région d'origine (région habitée durant l'enfance), de la langue maternelle, de la religion et, dans le cas du départ du foyer parental, de l'environnement familial durant l'enfance (famille biparentale ou autre).

Comme l'indique le tableau 1, la cohorte 1962-71 se distingue nettement de la cohorte 1942-51. Non seulement observons-nous des niveaux de scolarité plus élevés, mais nous observons également une certaine mobilité sociale, la cohorte 1962-71 étant moins susceptible de provenir de la classe inférieure. Comme nous pouvions nous y attendre, la précarité économique a touché davantage la cohorte 1962-71, celle-ci étant deux à trois fois plus susceptible d'avoir connu au moins un épisode de

précarité avant l'âge de 31 ans. Concernant les événements familiaux, nous constatons que pour les deux cohortes, la plupart des individus ont quitté le foyer parental et sont entrés en union avant l'âge de 31 ans. La plus jeune cohorte est cependant moins susceptible de s'être mariée ou d'avoir eu son premier enfant avant l'âge de 31 ans. Un certain exode rural au profit des petites villes paraît s'observer, puisque la cohorte 1962-71 provient moins des régions de moins de 5000 habitants.

Les tableaux 2 et 3 présentent les résultats de l'analyse multivariée. Sans entrer dans les détails des résultats, trois éléments nous apparaissent particulièrement intéressants. D'une part, nous constatons que pour les deux sexes, la précarité de l'emploi ne semble pas avoir eu d'effet sur la vitesse du départ du foyer parental, de l'entrée en union et de l'entrée dans la parentalité. En fait, pour ces trois transitions, aucune différence significative n'apparaît entre les deux catégories d'insertion. Nous remarquons toutefois que pour les deux sexes, l'allongement de la jeunesse est directement lié au report de l'insertion professionnelle, la non-insertion ayant retardé à la fois le départ du foyer parental, l'entrée en union et l'entrée dans la parentalité. Bref, tout se passe comme si l'insertion avait été une condition essentielle à l'entrée dans l'âge adulte, mais que le type d'insertion, précaire ou non, n'avait pas importé.

Comparativement à la cohorte précédente, nous observons toutefois d'importantes différences concernant l'insertion professionnelle. En fait, alors que chez les hommes de la cohorte 1962-71, l'insertion professionnelle semble avoir été moins liée à l'entrée dans l'âge adulte que pour la cohorte 1942-51 — on a moins attendu d'être inséré pour quitter le foyer parental et pour entrer en union — chez les femmes, c'est plutôt l'inverse qui s'observe, la non-insertion ayant retardé un peu plus les deux événements au sein de la cohorte 1962-71. Pour l'entrée dans la parentalité, il en va toutefois un peu autrement : alors que la non-insertion accélérerait l'entrée dans la parentalité pour les hommes de la cohorte 1942-51, il n'en allait plus ainsi pour ceux de la cohorte 1962-71, la non-insertion n'ayant plus eu d'effets significatifs sur cette transition.⁸ Pour les femmes, l'absence d'effet s'observe pour les deux cohortes. Malgré ces nuances, ces résultats nous laissent croire à l'existence d'un nouveau rapport au travail qui se serait développé au sein de la plus jeune cohorte, un rapport au travail qui serait plus homogène entre les deux sexes. Ce résultat irait, à tout le moins, dans le sens de nombreuses études ayant révélé une certaine homogénéisation de l'*ethos* du travail au sein de la génération X (Fleury 2008; Battagliola 1994; Posterski et Bibby 1988; Bellemare et Poulin-Simon 1982). Pour les hommes, l'insertion professionnelle serait devenue un peu moins essentielle à la survenue des

8. Notons que pour la cohorte 1942-51, ce résultat s'appuie sur un petit nombre de cas.

Tableau 2 – Effet de certaines caractéristiques sur le risque de s'insérer en emploi, de quitter le foyer parental, d'entrer en union et d'entrer dans la parentalité selon la cohorte de naissance chez les hommes, Québec.

Variables (cat. réf.=1,00)	Cohorte 1942–51				Cohorte 1962–71			
	Insertion	Départ	Union	Parentalité	Insertion	Départ	Union	Parentalité
Scolarité (moins que DES)								
DES ^p	0,62 ^c	1,23	1,04	0,70	0,38^a	1,01	0,63^c	0,73
Post-secondaire	0,44 ^a	1,57^c	0,96	0,71	0,32^a	1,25	0,74	0,58^c
Universitaire	0,29 ^a	1,41	1,10	0,57^c	0,16^a	1,13	0,58^b	0,33^a
Classe (supérieure)								
Intermédiaire ^{i-d}	1,04	0,97	1,54	1,26	1,04	0,96	0,73^c	1,47
Inférieure	1,03	1,27	1,61^c	1,13	1,35^c	0,88	0,95	1,38
Indéterminée ^{i-p}	1,79	0,86	1,39	1,25	0,98	1,05	0,82	1,26
Parcours prof. (ins. stable)								
Non inséré	...	0,59^a	0,56^b	1,85^c	...	0,68^b	0,70^c	0,61
Inséré précaire ^u	...	1,38	0,96	0,62	...	1,14	1,04	0,97
Indéterminé ^{d-u}	...	1,35	0,99	1,11	...	1,59	0,78	1,13
Dép. foyer parental (non)								
Oui ⁱ	1,79^a	...	1,61^a	1,91	1,82^a	...	1,90^a	1,63
1^{re} union (célibataire)								
Union libre	0,84	1,73	...	5,00^b	0,66^c	3,17^a	...	9,06^a
Mariage ⁱ	1,17	2,14^c	...	36,42^a	1,23	0,97	...	32,06^a
Parentalité (non)								
Oui	0,71	1,80	0,98	...	0,20^b	2,08	2,05^c	...
Envir. fam. (bipar. stable)								
Autre	...	1,52^c	...	...	...	1,27	...	...
Région (rurale)								
Petite ville ^d	0,61^b	1,01	1,45^c	1,19	0,84	0,99	1,17	0,70
Grande ville	0,68^c	0,71^c	0,99	1,14	0,88	0,57^a	1,21	0,82
Indéterminée ^u	0,61	0,59^c	0,85	1,22	0,93	0,55	0,78	1,78
Langue (français)								
Anglais ^p	1,22	1,00	1,27	1,19	0,88	1,10	0,74	1,24
Autre	0,38	1,03	1,10	1,01	1,02	0,51^b	0,61	3,97^a
Religion (catholique)								
Aucune ^p	0,60^c	2,39^a	1,27	0,85	0,69	1,26	0,87	0,77
Protestant ^u	1,71	1,99^b	0,71	1,93	0,61	2,40^a	0,72	0,30^c
Autre ^{i-u}	0,61^c	2,25^b	0,83	0,80	0,35^b	1,51	0,65	0,11 ^b

Source : exploitation des données détaillées de l'ESG 2001 (Stat. Can.) au CIQSS

Notes : Relations stat. significatives à un niveau de a) $p < 0,001$; b) $p < 0,01$ et c) $p < 0,05$. Différences selon la cohorte de naissance non statistiquement significatives ($p > 0,01$) : i (insertion); d (départ); u (union) et p (parentalité)

Tableau 3 – Effet de certaines caractéristiques sur le risque de s'insérer en emploi, de quitter le foyer parental, d'entrer en union et d'entrer dans la parentalité selon la cohorte de naissance chez les femmes, Québec.

Variables (cat. réf.=1,00)	Cohorte 1942–51				Cohorte 1962–71			
	Insertion	Départ	Union	Parentalité	Insertion	Départ	Union	Parentalité
Scolarité (moins que DES)								
DES	0,92	0,88	1,16	0,84	2,08^c	0,54^b	0,97	0,45^a
Post-secondaire	0,76	0,91	0,78	0,73 ^c	1,59	0,57^a	0,84	0,35^a
Universitaire ^u	0,50 ^a	0,79	0,63^b	0,49^a	0,80	0,50^a	0,64	0,21^a
Classe (supérieure)								
Intermédiaire	1,19	1,17	1,08	0,82	1,01	1,06	1,25	0,88
Inférieure	1,18	1,19	1,07	0,77	1,09	0,98	0,83	0,64 ^b
Indéterminée ^{i-d}	1,23	0,87	1,08	1,04	1,13	0,96	0,85	0,78
Parcours prof. (ins. stable)								
Non inséré ^p	...	0,98	0,78	1,14	...	0,61^a	0,67^a	1,08
Inséré précaire	...	0,94	1,46	1,24	...	0,82	0,75	1,02
Indéterminé ^{d-u}	...	0,79	1,00	0,83	...	1,16	1,03	0,40^c
Dép. foyer parental (non)								
Oui	1,14	...	1,51^b	3,17^b	1,30^c	...	1,33^c	2,72^b
1^{re} union (célibataire)								
Union libre ^d	3,25^b	2,18^c	...	3,39^c	1,18	2,32^a	...	5,43^a
Mariage	0,69	2,99^b	...	19,55^a	0,84	1,71	...	12,64^a
Parentalité (non)								
Oui	0,15^a	0,31^c	1,02	...	0,31^a	0,50	0,85	...
Envir. fam. (bipar. stable)								
Autre	...	1,97^b	...	...	...	1,28	...	...
Région (rurale)								
Petite ville ^p	1,02	1,06	1,24	1,07	1,14	0,58^a	0,78^c	1,06
Grande ville	1,37	0,91	1,06	0,93	0,91	0,64^a	0,65^b	1,09
Indéterminée	1,63^c	0,95	1,00	1,03	0,74	0,52^a	0,65^c	1,16
Langue (français)								
Anglais	1,18	1,12	1,09	1,91^c	1,04	0,59^b	0,77	0,82
Autre	0,61	0,50^c	0,96	2,13^b	0,49^a	0,75	0,71	1,39
Religion (catholique)								
Aucune ^{i-u}	0,87	1,75^b	0,97	1,06	0,84	0,66	1,05	0,43^b
Protestant ⁱ	1,02	1,38	1,03	0,74	0,86	1,15	0,53^c	1,18
Autre ^{i-u}	1,52	0,83	1,21	0,19	1,00	0,52^c	0,67	0,86

Source : exploitation des données détaillées de l'ESG 2001 (Stat. Can.) au CIQSS

Relations stat. significatives à un niveau de a) $p < 0,001$; b) $p < 0,01$ et c) $p < 0,05$.

Notes : Différences selon la cohorte de naissance non statistiquement significatives ($p > 0,01$) : i (insertion); d (départ); u (union) et p (parentalité)

nombreux événements liés à l'entrée dans l'âge adulte, alors que chez les femmes, elle serait devenue plus importante (Sweeney 2002; Battagliola 1994). Cela est d'ailleurs cohérent avec ce que nous observons à propos de l'effet de l'union libre et de l'entrée dans la parentalité sur l'insertion professionnelle : alors que chez les hommes, ces événements ont retardé davantage l'insertion professionnelle qu'ils ne l'avaient fait pour la cohorte 1942–51, chez les femmes, c'est plutôt l'inverse qui s'est observé.

Dire que les transformations économiques n'ont nullement modifié les transitions vers l'âge adulte peut toutefois sembler périlleux. Le meilleur exemple est probablement ce que nous observons concernant la variable relative à l'origine régionale : alors que pour la cohorte 1942–51, l'insertion professionnelle se produisait plus tôt chez les jeunes issus des régions rurales, nous constatons que pour la cohorte 1962–71, ces différences n'existent pratiquement plus. Entre autres facteurs, nous pouvons croire que cela est attribuable aux transformations économiques qui ont touché certaines régions du Québec — pensons au déclin des secteurs primaire et secondaire notamment — et qui ont incité un certain nombre de jeunes à reporter involontairement leur insertion professionnelle ou à migrer vers les plus grands centres (Côté 2003; R.A. Malatest and Associates Ltd. 2002). Cela serait cohérent avec ce que nous observons concernant le départ du foyer parental, lequel semble s'être fait plus rapidement en région rurale. Mais, ici aussi, l'explication économique est bien insuffisante, l'emploi n'étant pas la cause première de l'exode des régions, comme le montrent justement les travaux de Gauthier et al. (2006), Leblanc et Molgat (2004). Selon ces travaux, la migration répondrait en fait à une pluralité de raisons, dont la volonté de poursuivre des études est la plus importante. S'ajouterait également le désir de réalisation personnelle et de vivre de nouvelles expériences.

Cela nous amène à notre deuxième point. Nous constatons en fait que si l'insertion plus tardive peut être liée au retard d'entrée dans l'âge adulte, il demeure que, par-dessus tout, c'est davantage l'allongement des études qui semble expliquer l'allongement de la jeunesse. Non seulement avons-nous observé que les jeunes étaient plus scolarisés que la cohorte précédente, mais nous constatons que la scolarité a été liée davantage au report des transitions au sein de la cohorte 1962–71 qu'elle ne l'a été pour les cohortes précédentes, observations qui rejoignent celles de Ravanera et al. (1998) et de Mongeau et al. (2001). L'effet est particulièrement prononcé en ce qui a trait à la parentalité, mais s'observe également pour les autres transitions. Une exception doit toutefois être soulignée, soit les femmes peu scolarisées de la cohorte 1962–71, lesquelles se sont insérées moins rapidement que les autres femmes. Nous pouvons croire que, pour ces dernières, le report de l'insertion profes-

sionnelle traduisait davantage un choix de vie traditionnel centré sur la sphère familiale qu'une réelle insertion tardive.⁹

À côté de ce facteur, nous devons également mentionner l'assouplissement des règles sociales en matière de cohabitation intervenu au Québec au cours des dernières décennies. Ce phénomène, qui constitue notre dernier point, est loin d'être négligeable dans la mesure où il semble avoir profondément modifié les modalités d'entrée dans l'âge adulte de la plus jeune génération. Comme nous l'avons vu plus haut, celle-ci a nettement privilégié l'union libre au mariage comme porte d'entrée dans la première union. Moins formelle et plus flexible, cette forme d'union, même si elle est davantage liée à l'entrée dans la parentalité qu'elle ne l'était auparavant, l'est beaucoup moins que ne pouvait l'être — et l'est toujours — le mariage. Aussi, nous pouvons croire que le report de la parentalité s'explique, jusqu'à un certain point, par cette nouvelle forme d'union, moins favorable à un engagement à long terme (Kerr et al. 2006; Beaujot 2000). Dans la même veine, nous constatons que chez les hommes, cette union a eu tendance à se produire plus rapidement après le départ du foyer parental au sein de la cohorte 1962–71, ce qui tend à appuyer la thèse selon laquelle une nouvelle période de jeunesse serait apparue entre le début de l'union et l'entrée dans la parentalité. Chez les femmes, l'effet semble un peu moins net. Nous pouvons croire qu'en plus de la déformalisation des unions, un autre phénomène, jouant en sens inverse, aurait été à l'œuvre. Il s'agit d'une plus grande indépendance des femmes qui a fait en sorte que la période entre le départ du foyer parental et l'entrée en union aurait eu tendance à se prolonger.

L'affaiblissement de l'emprise de l'Église serait un autre phénomène qui irait dans le sens d'un assouplissement des règles sociales. En fait, si nous observons peu de changements quant à l'appartenance religieuse entre les deux cohortes (tableau 1), nous voyons que, chez les hommes, les religions protestante et catholique ont été moins liées à l'insertion professionnelle qu'elles ne l'étaient pour la cohorte précédente. Or, ce n'est pas seulement dans ce cas-ci que l'effet de la religion diffère entre les deux cohortes. Nous constatons en effet que tant du côté du départ du foyer parental que dans celui de l'union, les différences entre les personnes n'adhérant à aucune religion et les catholiques sont moins nettes au sein de la cohorte 1962–71 qu'au sein de la cohorte 1942–51. Cela

9. Ce même phénomène explique d'ailleurs le peu de différences chez les femmes en ce qui a trait au niveau de scolarité (tableau 3). Compte tenu de la catégorie de référence retenue, peu de différences semblent en effet apparaître en fonction du niveau de scolarité. Le tableau change toutefois si nous prenons la catégorie « secondaire » comme catégorie de référence, confirmant ainsi la relation décrite précédemment, à savoir un report de l'insertion professionnelle lié à l'allongement des études.

est important dans la mesure où, pour la plus vieille cohorte, les catholiques quittaient le foyer parental et entraient en union plus tardivement. La disparition des différences nous laisse croire que les enseignements catholiques en matière de cohabitation conjugale sont devenus moins prégnants qu'auparavant, hypothèse que défend d'ailleurs Laplante (Laplante 2006). Celui-ci soutient en fait que l'Église catholique, « en refusant de changer sa doctrine morale, aurait donné aux Catholiques du Québec de bonnes raisons d'abandonner les normes chrétiennes traditionnelles en cette matière » (Laplante 2006 : 1). Il ajoute que « le fait que l'Église se soit retiré, à la même époque, des institutions qui encadraient la plus grande partie de la vie des Québécois aurait donné à ceux-ci l'occasion de le faire sans en subir de conséquences fâcheuses » (Laplante 2006 : 1). Notons toutefois que concernant l'entrée dans la parentalité, les différences s'observent toujours.

DISCUSSION

De manière générale, notre étude semble aller dans le sens des thèses relatives à l'allongement de la jeunesse, mais les nuance quelque peu. En effet, il est apparu que la cohorte 1962–71 a bel et bien eu tendance à repousser certaines étapes de sa transition vers l'âge adulte et que celles-ci se sont produites de manière moins synchronique. C'est toutefois par rapport à deux cohortes bien précises — soit la cohorte 1942–51 et, dans une moindre mesure, la cohorte 1932–41 — que nous pouvons parler d'allongement de la jeunesse. De fait, lorsque nous étudions la survenue des transitions vers l'âge adulte au sein des différentes cohortes québécoises, nous constatons bien que l'allongement de la jeunesse a concerné aussi bien les cohortes nées avant 1932 que celles nées après 1951. Cet allongement a d'abord pris la forme d'un report des principaux événements d'entrée dans l'âge adulte, mais c'est surtout la désynchronisation de ces différentes étapes qui frappe l'observateur. Il appert en effet que pour la plupart des cohortes, à l'exception bien sûr de celles nées entre 1932–1951, la transition vers l'âge adulte s'est effectuée dans un désordre relatif, aucun parcours prédéterminé n'ayant été emprunté par la majorité des membres de ces cohortes.

Contrairement à ce que nous aurions pu croire, la précarisation de l'emploi nous est apparue assez peu liée au phénomène d'allongement de la jeunesse au sein de la cohorte 1962–71. Rappelons que l'insertion professionnelle nous a semblé beaucoup moins liée à la survenue des différentes transitions vers l'âge adulte chez les hommes de cette cohorte, alors qu'elle était plus importante chez les femmes. C'est en fait un

nouveau rapport au travail et à la famille qui semble être apparu chez les membres de cette cohorte, lequel se traduirait notamment par une redéfinition des rôles selon le genre. Cohérent avec les observations tirées de différentes enquêtes sur les valeurs des nouvelles générations (Posterski et Bibby 1988), ce rapport traduirait un affaiblissement de l'importance du travail salarié chez les hommes et une augmentation chez les femmes.

De tels résultats ne signifient pas que les difficultés économiques n'ont pas modifié les modalités d'entrée vers l'âge adulte de certaines catégories sociales.¹⁰ Il se peut, par exemple, qu'elles aient conduit certaines femmes à s'insérer en emploi, certains individus à quitter leur région d'origine ou certaines personnes à poursuivre leurs études plus longtemps.¹¹ Cela dit, à la lumière de notre analyse, ce facteur ne semble pas constituer l'explication majeure du phénomène de l'allongement de la jeunesse chez la cohorte 1962–71. Il nous apparaît dès lors particulièrement difficile de parler d'un destin générationnel.

En fait, si destin générationnel il y a, il reflète davantage selon nous une série de changements de nature non-économique qui ont profondément modifié les modalités d'entrée dans l'âge adulte au sein de cette génération. Ces changements ont trait à l'allongement des études et à l'assouplissement de certaines contraintes au sein de la société québécoise. Concernant le premier point, il est apparu assez clairement que le fait d'étudier plus longtemps avait eu pour conséquence de retarder plusieurs événements, dont notamment l'entrée dans l'âge adulte. Quant au deuxième point, il est apparu que des changements culturels comme la déformalisation des unions, la redéfinition des rôles selon le genre

10. Bien qu'elle n'invalide pas l'ensemble des résultats présentés dans cet article, une analyse plus poussée des différences de classe a révélé certaines particularités liées à la classe d'origine. Le lecteur trouvera les détails de cette analyse dans Fleury (2008). Cette analyse a non seulement montré que le niveau de scolarité était fortement lié à la classe sociale, mais elle a également montré que, de manière générale, l'effet de la précarité et de l'insertion professionnelle ne variait pas substantiellement selon les différentes classes sociales. En fait, lorsque des différences étaient observées, au sein de la classe supérieure essentiellement, elles ne concourraient pas à expliquer le phénomène de l'allongement de la jeunesse, la précarité étant associée à un départ du foyer parental et une entrée en union plus précoces.

11. Il y aurait sans doute lieu d'examiner jusqu'à quel point l'allongement des études est lié à la précarité professionnelle. On peut croire en effet que, pour certaines personnes, l'allongement des études a permis d'éviter une situation professionnelle précaire. En dehors de ce phénomène, toutefois, il demeure que l'allongement des études s'inscrit dans un contexte beaucoup plus large, soit celui d'une augmentation de la scolarisation des individus au fil des générations. L'allongement des études ne serait donc pas, selon nous, uniquement attribuable à la précarité économique. Notons par ailleurs que la précarité de l'emploi est plus fréquente chez les personnes les moins scolarisées (Vultur, 2006).

ainsi que l'affaiblissement de l'emprise de l'Église ont eu comme conséquence de modifier les modalités d'entrée dans l'âge adulte. Ces résultats sont cohérents avec certaines études québécoises ou canadiennes sur le sujet et vont également dans le sens des théories sur l'individualisation et le changement de valeurs au sein des sociétés occidentales (Arnett 2007; Inglehart et Norris 2003; Beck 1992; Kholi 1986). Un examen plus approfondi de l'effet du changement de valeur devrait toutefois être fait, ce que nos données ne nous permettaient pas de réaliser. Il demeure néanmoins qu'à notre avis, ces changements sont entièrement cohérents avec la thèse de l'affirmation des valeurs postmatérialistes, lesquelles se traduisent par un affaiblissement de l'importance du travail et, dans la sphère familiale, une moindre importance des normes traditionnelles, une plus grande volonté de réalisation personnelle et une plus grande acceptation des modèles familiaux non traditionnels.

BIBLIOGRAPHIE

- Arnett, Jeffrey Jensen. 1998. Learning to stand alone: The contemporary American transition to adulthood in cultural and historical context. *Human Development* 41(5-6):295-315.
- . 2001. Conceptions of the transition to adulthood: Perspectives from adolescence through midlife, *Journal of Adult Development* 8(2):133-143.
- . 2003. Conceptions of the transition to adulthood among emerging adults in American ethnic groups. *New Directions for Child and Adolescent Development* 100:63-75.
- . 2007. Socialization in emerging adulthood: From the family to the wider world, from socialization to self-socialization. Pp. 208-231 in J.E. Grusec and P.D. Hastings, eds., *Handbook of Socialization: Theory and Research*. New York: The Guilford Press: .
- Battagliola, Françoise. 1994. Entre famille et travail : émergence de nouveaux rapports entre les sexes. Pp. 169-179 dans G. Mauger et C.V. Wolffersdorff, dirs., *Jeunesses et sociétés : perspectives de la recherche en France et en Allemagne*. Paris: Armand Colin.
- Beaujot, Roderic. 2000. *Earning and Caring in Canadian Families*. Peterborough: Broadview Press.
- . 2004. *Retardement des transitions de la vie : tendances et conséquences*. Ottawa: l'Institut Vanier de la famille, collection Tendances contemporaines de la famille.
- Beaupré, Pascale; Pierre Turcotte, et Anne Milan. 2006. Quand fiston quitterait-il la maison? Transition du domicile parental à l'indépendance. *Tendances sociales canadiennes* 82, no 11-008 au catalogue : 8-15.
- Beaupré, Pascale et Céline Le Bourdais. 2001. Le départ des enfants du foyer parental au Canada. *Cahiers québécois de démographie* 30(1) : 29-62.

- Beck, Ulrich. 1992. *Risk Society: Towards a New Modernity*. London: Sage.
- Becker, Gary S. 1991. *A Treatise on the Family*. Cambridge: Harvard University Press.
- Bellemare Diane et Lise Poulin-Simon. 1982. Plein-emploi et chômage : mythes et réalités québécois. Pp. 71–109 dans G. Dostaler, dir., *La crise économique et sa gestion*. Montréal: Boréal Express.
- Blossfeld, Hans-Peter et Sonja Drobnic, eds. 2001. *Careers of Couples in Contemporary Societies: From Breadwinner to Dual Earner Families*. New York: Oxford University Press.
- Boyd, Monica et Edward T. Pryor. 1989. Les jeunes adultes vivant avec leurs parents. *Tendances sociales canadiennes*. Statistique Canada, été : 17–20.
- Bozon, Michel et Catherine Villeneuve-Gokalp. 1995. L'art et la manière de quitter ses parents. *Population et Sociétés* no 297.
- Brückner, Hannah et Karl Ulrich Mayer. 2005. De-standardization of the life course: what it might mean? And if it means anything, whether it actually took place? Pp. 27–53 dans R. MacMillan dir., *The Structure of the Life Course: Standardized? Individualized? Differentiated?* Advances in life course research, 9:27–53.
- Clarkberg, Marin. 1999. The price of partnering: the role of economic well-being in young adults' first union experiences. *Social Forces* 77(3):945–968.
- Côté, James E. and Anton L. Allahar. 1996. *Generation on Hold: Coming of Age in the late Twentieth Century*. New York: New York University Press.
- Côté, Serge. 2003. La jeunesse québécoise : démographie et migrations. Pp. 25–38 dans M. Gauthier, dir., *Regards sur... La jeunesse au Québec*. Sainte-Foy: les Presses de l'Université Laval.
- Coupland, Douglas. 1993. *Generation X: Tales for an Accelerated Culture*. New York: St. Martin's Press.
- De Coninck, Frédéric et Francis Godard. 1992. Itinéraires familiaux, itinéraires professionnels : vers de nouvelles biographies féminines. *Sociologie du travail* 1:65–81.
- Deniger, Marc-André. 1991. Une jeunesse paupérisée : le sombre portrait de la génération sacrifiée. *Apprentissage et Socialisation* 14(1):11–18.
- Dormont, Brigitte et Sandrine Dufour-Kippelen. 2000. Insertion professionnelle et autonomie résidentielle : le cas des jeunes peu diplômés. *Économie et Statistique* 337–338:97–120.
- Dumas, Jean et Alain Bélanger. 1997. *Rapport sur l'état de la population du Canada 1996 : les unions libres au Canada à la fin du XXe siècle*, Ottawa: Statistique Canada.
- Dumont, Fernand. 1986. Âges, générations, société de la jeunesse. Pp. 15–28 dans F. Dumont, dir., *Une société des jeunes*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.

- Easterlin, Richard A. 1987. *Birth and Fortune: The Impact of Numbers on Personal Welfare*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Elliott, Marta. 1996. Impact of work, family, and welfare receipt on women's self-esteem in young adulthood. *Social Psychology Quarterly* 59(1):80–95.
- Fleury, Charles. 2007. Les jeunes des années 1980-90 : une génération sacrifiée? Chapitre 13 dans M. Vultur et S. Bourdon, dirs., *Les jeunes et le travail au Québec et au Canada. Perspectives théoriques et lectures empiriques*. Québec: les Presses de l'Université Laval.
- . 2008. *Génération lyrique et génération X : parcours de jeunesse de deux générations du Québec*, Université Laval, faculté des études supérieures, thèse de doctorat.
- Galarneau, Diane. 2005. L'écart salarial entre employé temporaires et permanents. *L'emploi et le revenu en perspective* 6(1), édition en ligne.
- Galland, Olivier. 1984. Précarité et entrées dans la vie. *Revue française de sociologie* 25(1):49–65.
- . 2004. *Sociologie de la jeunesse*. Paris: Colin.
- Gauthier, Madeleine. 1994. *Une société sans les jeunes?* Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
- . 1996. Précaire un jour...? ou quelques questions à propos de l'avenir des jeunes contemporains. *Sociologie et sociétés* 28(1):135–146.
- Gauthier, Madeleine, dir. 2003. *La jeunesse au Québec*. Sainte-Foy: les Presses de l'Université Laval.
- Gauthier, Madeleine, Patrice Leblanc, Serge Côté, Frédéric Deschenaux, Camil Girard, Claude Laflamme, Marie-Odile Magnan, et Marc Molgat. 2006. *La migration des jeunes au Québec. Rapport national d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*. Montréal: INRS Urbanisation, Culture et société.
- Goldscheider, Frances et Berna Torr. 2007. Leaving home in the transition to adulthood. Pp. 2570–2575 dans G. Ritzer, dir., *Blackwell Encyclopedia of Sociology*. Oxford: Blackwell Publishing.
- Goldscheider, Frances et Calvin Goldscheider. 1994. Composition familiale, soutien parental et départ du foyer des jeunes Américains au XXe siècle. *Cahiers québécois de démographie* 23(1):75–102.
- Hamel, Jacques. 2003. Pour une vue longitudinale sur les jeunes et le travail, *Cahiers internationaux de sociologie* CXV:255–268.
- Heinz, Walter R. 2003. From work trajectories to negotiated careers: The contingent life course. Pp. 185–204 in J.T. Mortimer and M.J. Shanahan, eds., *Handbook of the Life Course*. New York: Kluwer Academic.
- Inglehart, Ronald et Pippa Norris. 2003. *Rising Tide: Gender Equality and Cultural Change around the World*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Inglehart, Ronald. 1993. *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*. Paris : Economica.
- Kapsalis, Costa et Pierre Tourigny. 2004. La durée de l'emploi atypique. *L'emploi et le revenu en perspective* 5(12), édition ligne.
- Kerr, Don, Melissa Moyser, et Roderic Beaujot. 2006. Marriage and cohabitation: Demographic and socioeconomic differences in Quebec and Canada. *Canadian Studies in Population* 33(1):83–117.
- Kholi, Martin. 1986. The world we forgot: A historical review of the life course. Pp. 271–303 in V. Marshall, ed., *Later Life: The Social Psychology of Aging*. Beverly Hills: Sage.
- Lapierre-Adamcyk, Évelyne, Céline Le Bourdais, et Nicole Marcil-Gratton. 1999. Vivre en couple pour la première fois : la signification du choix de l'union libre au Québec et en Ontario. *Cahiers québécois de démographie* 28(1–2):199–227.
- Lapierre-Adamcyk, Évelyne et Marie-Hélène Lussier. 2003. De la forte fécondité à la fécondité désirée. Pp. 66–109 dans V. Piché et C. Le Bourdais, dirs., *La démographie québécoise : enjeux du XXI^e siècle*. Montréal: les Presses de l'Université de Montréal.
- Laplace, Benoît. 2006. The rise of cohabitation in Quebec: Power of religion and power over religion. *Canadian Journal of Sociology* 31(1):1–24
- Leblanc, Patrice et Marc Molgat. 2004. *La migration des jeunes. Aux frontières de l'espace et du temps*. Collection Culture et société, Sainte-Foy: les Presses de l'Université Laval.
- Malatest, R.A. and Associates Ltd. 2002. *Jeunes de régions rurales, phase II, Migration des jeunes des régions rurales : Mythes et réalité*. Ottawa: Partenariat rural canadien, Gouvernement du Canada.
- Mayer, Karl Ulrich. 2001. The paradox of global social change and national path dependencies: Life course patterns in advanced societies. Pp. 89–110 in A.E. Woodward and M. Kholi, eds., *Inclusions and Exclusions in European Societies*. London: Routledge.
- Mills, Melinda et Hans-Peter Blossfeld. 2003. Globalization, uncertainty and changes in early life courses. *Zeitschrift für Erziehungswissenschaft* 6(2):188–218.
- Mitchell, Barbara, Ellen Gee, et Andrew Wister. 2002. There's no place like home: An analysis of young adult's mature coresidency in Canada. *The International Journal of Aging and Human Development* 54(1):57–84.
- Molgat, Marc. 2003. Pourquoi, aujourd'hui, quitter père et mère? Ruptures et continuités dans les motifs du départ du foyer parental au Canada. Pp. 45–73 dans E. Maunaye et M. Molgat, dirs., *Les jeunes adultes et leurs parents : autonomie, liens familiaux et modes de vie*. Sainte-Foy: les Presses de l'Université Laval: .

- Mongeau, Jaël, Ghyslaine Neill, et Céline Le Bourdais. 2001. Effet de la précarité économique sur la formation d'une première union au Canada. *Cahiers québécois de démographie* 30(1):3–29.
- Oppenheimer, Valerie Kincade. 1994. Women's rising employment and the future of the family in industrial societies. *Population and Development Review* 20(2):293–342.
- Posterski, Donald et Reginald Bibby. 1988. *La jeunesse du Canada « tout à fait contemporaine » : un sondage exhaustif des 15 à 24 ans*. Ottawa: la Fondation canadienne de la jeunesse.
- Ravanera, Zenaida, Fernando Rajulton, et Thomas Burch. 1995. A cohort analysis of home leaving in Canada, 1910–1975. *Journal of Comparative Family Studies* 26(2):179–194.
- . 1998. Early life transitions of Canadian women: A cohort analysis of timing, sequences, and variations. *European Journal of Population* 14(2):179–204.
- . 2003. Early life transitions of Canadian youth: Effects of family transformation and community characteristics. *Canadian Studies in Population* 30(2):327–353.
- . 2004. Patterns of age variability in life course transitions. *Canadian Journal of Sociology*. 29(4):527–542.
- Ricard, François. 1992. *La génération lyrique : essai sur la vie et l'œuvre des premiers-nés du baby-boom*. Montréal : Boréal.
- Sassler, Sharon et Frances Goldscheider. 2004. Revisiting Jane Austen's theory of marriage timing: Changes in union formation among American men in the late 20th century. *Journal of Family Issues* 25(2):139–166.
- Shaw, Lois B. 1985. Determinant of the increasing work attachment of married women. *Work and Occupations* 12(1):41–57.
- Sweeney, Megan. 2002. Two decades of family change: The shifting economic foundations of marriage. *American Sociological Review* 67(1):132–147.
- Vultur, Mircea. 2006. Le diplôme et le marché du travail : la dynamique de l'éducation et le déclassement au Québec. *Recherches sociographiques* 47(1):41–68.
- White, Lynn et Debra Peterson. 1995. The retreat from marriage: Its effect on unmarried children's exchange with parents. *Journal of Marriage and the Family* 52(2):428–434.
- Whittington, Leslie et Elizabeth Peters. 1996. Economic incentives for financial and residential independence. *Demography* 33(1):82–97.

Charles Fleury est chercheur en sociologie au Centre d'Études de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Économiques (CEPS) au Luxembourg. Il a été stagiaire postdoctoral au département de sociologie de l'Université de Montréal. Sa thèse de doctorat, défendue à l'Université Laval en 2007, portait sur les parcours de jeunesse et les valeurs de la génération lyrique et de la génération X. Ses travaux actuels portent sur les parcours de vie, les générations, l'éthos du

travail et la cohésion sociale dans une perspective comparative internationale. Il a publié récemment « La génération X a-t-elle été sacrifiée au Québec ? », *Recherches sociographiques*, vol. XLIX, 3, 2008 : 475–499.
charles.fleury@live.fr